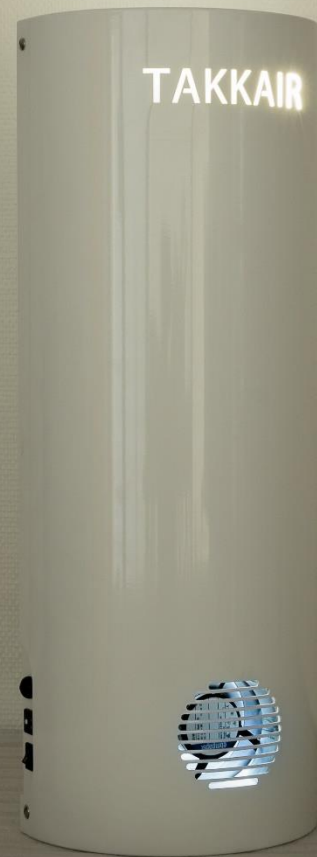


RESPIRER MIEUX, C'EST  
VIVRE MIEUX !

Nous avons vocation à assainir  
l'air intérieur, en éliminant les  
différentes formes de pollution  
et les odeurs.



**TAKKAIR®**  
les solutions  
professionnelles de  
dépollution de l'air  
intérieur

**TAKKAIR®** prends soin de votre santé,  
de votre bien-être et de votre confort.

**SUNA**  
ENVIRONNEMENT  
L'assainissement de l'air intérieur

Un air pur, dépollué et sans odeur !



Avec **TAKKAIR®**, **SUNA ENVIRONNEMENT** vous propose une  
solution simple, efficace, mobile et facile à installer pour vous apporter  
**SANTÉ - BIEN-ÊTRE - CONFORT**

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES ET LEGALES

- Article R-4222-1 et suivant du Code du Travail : L'employeur doit maintenir un état de pureté de l'atmosphère propre à préserver la santé des travailleurs. Le défaut de moyens conduira à engager sa responsabilité.

- Décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 applicable à partir du 01 janvier 2018 : relatif aux modalités de surveillance et de maîtrise de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public.

- Rapport de l'ANSES d'avril 2014 : Il résulte qu'en France le coût socio-économique de la pollution de l'air intérieur est de 19,5 milliards € par an.

- La démarche de prévention permet de diminuer les coûts de santé et d'améliorer l'organisation de l'entreprise. Elle optimise les conditions de travail, contribue à réduire l'absentéisme, et renforce l'image de l'entreprise.

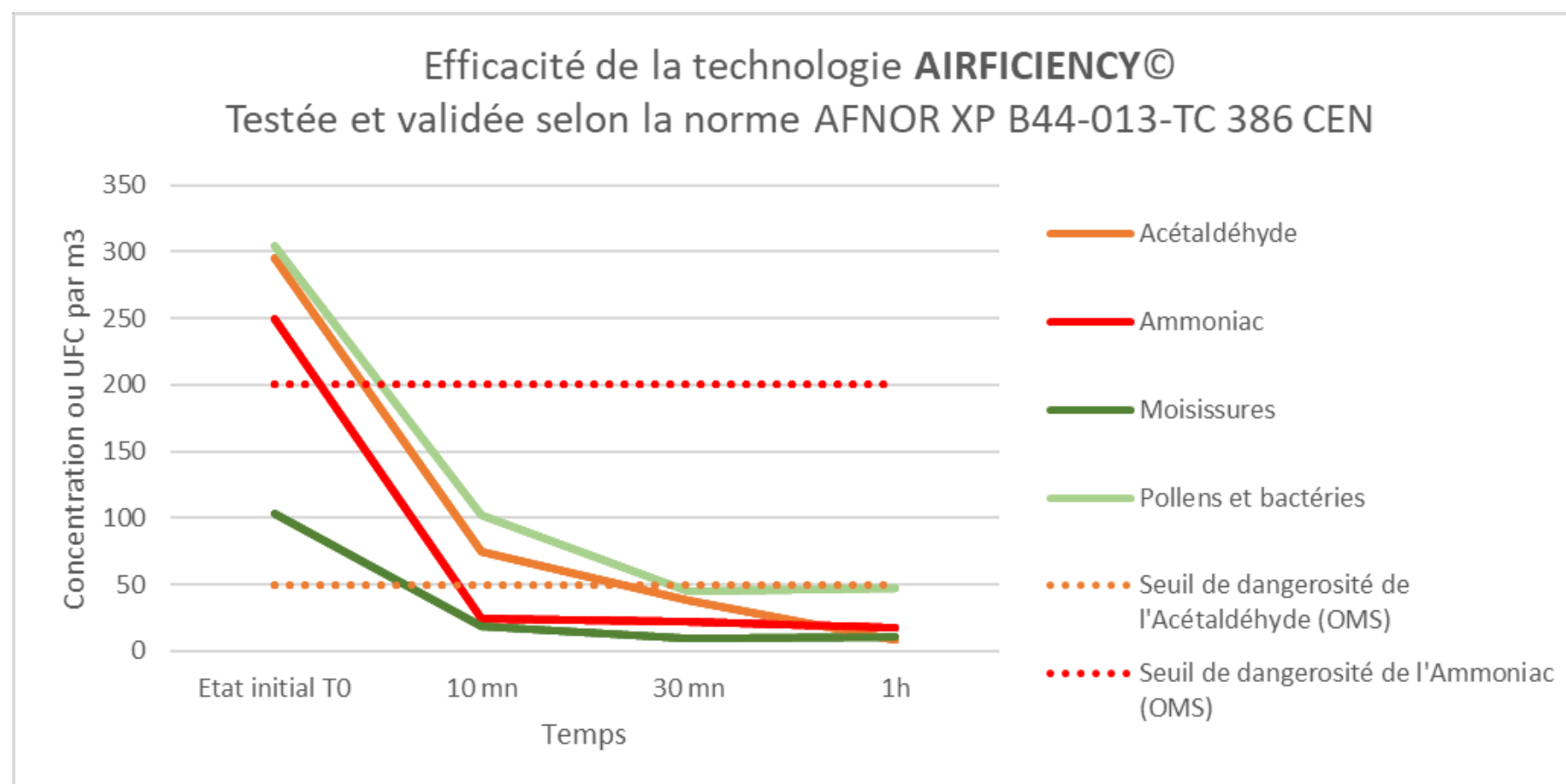
**AVEC TAKKAIR®, ASSUREZ LA PRISE EN COMPTE DE VOS OBLIGATIONS DE MOYENS EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL.**

**TAKKAIR® UTILISE LA TECHNOLOGIE AIRFICIENCY®**, une technologie innovante et brevetée, développée en collaboration avec Saint-Gobain Quartz, testée et certifiée **selon la norme AFNOR en vigueur.**

**Cette technologie combine 4 actions complémentaires**

1. **La préfiltration**, qui arrête les grosses particules telles que les poussières, poils, plumes, squames.
2. **La décomposition** des composés organiques volatils (COV) et des polluants chimiques par oxydoréduction.
3. **La destruction** des germes et des bactéries par rayonnement ultraviolets.
4. **L'élimination** des polluants olfactifs et gazeux par filtration à charbon actif.

**AIRFICIENCY® présente l'avantage de ne pas accumuler les contaminants mais de les détruire en continu, sans aucune formation de polluants secondaires (ozone, gaz carbonique, etc.).**



**TAKKAIR® 50 et TAKKAIR® 100, une gamme de purificateurs d'air mobiles de nouvelle génération, détruisant 90% des gaz en 5 minutes et plus de 99% des polluants en une heure.**

Modèle	Volume Traité	Puissance
TAKKAIR® 50	60 m³	35 W
TAKKAIR® 100	160 m³	90 W



Tél. +33 2 47 48 90 72

E-mail : [nina@suna-environnement.com](mailto:nina@suna-environnement.com)

Les informations contenues dans cette brochure sont fournies à titre indicatif. Photos non contractuelles. 2017

**SUNA ENVIRONNEMENT**  
Intégrateur et distributeur exclusif de la technologie mobile AIRFICIENCY®  
Société par Actions Simplifiées au capital de 50.000€ SIRET 519 340 103 00018  
Rond-point de l'Atlantique 86360 CHASSENEUIL DU POITOU.